

on constate que le traducteur de la version anglaise GNT a évité cette répétition, qu'il a jugée sans doute monotone.

Pour résumer, on pourrait conseiller aux traducteurs :

- de noter l'occurrence des synonymes dans le texte de départ ;
- de les examiner pour savoir si leur fonction est d'éviter la répétition ou bien de les mettre en exergue ;
- de se demander si ces fonctions auraient le même effet dans la traduction que dans le texte original ;
- et finalement d'examiner de quelle façon les ressources de la langue d'arrivée pourraient être employées au maximum pour obtenir un équivalent fonctionnel de l'original.¹⁹

Un actif passif : la traduction du passif dans des langues sans voix passive

Jacques Nicole

Dr Jacques Nicole, membre de SIL International, travaille parmi les Nawdba dans le nord du Togo depuis 1976. Il a un doctorat en linguistique africaine (1983, Université de Paris III) et un doctorat d'état ès lettres (1987, Université de Nice). Il est Conseiller en linguistique à SIL (Togo/Bénin) et Directeur du campus français de European Training Programme.

1. A propos de la voix grammaticale

Dans une langue comme le français, les constructions passives ont des caractéristiques à la fois morphologiques et syntaxiques.

Du point de vue **morphologique**, la forme verbale indique qu'il s'agit d'un passif. Ainsi, en français, dans *La souris a été mangée par le chat*, la forme verbale passive *a été mangée* se distingue de la forme active *a mangé* apparaissant dans la phrase active correspondante : *Le chat a mangé la souris*. En français, cette distinction morphologique se fait par l'utilisation d'un verbe auxiliaire tel que « être » ou « avoir ». Dans une langue comme le grec, on a une conjugaison différente sans auxiliaire.

¹⁹Je remercie mon ami et ancien collègue David J. Clark pour ses observations sur une première ébauche de cet article. Il fait remarquer que dans certaines langues de la Thaïlande, des couplets plus ou moins synonymes sont couramment employés dans le discours oral, là où en anglais (ou en français) on emploierait un seul terme. Par exemple, pour dire "beau" en thaïlandais, on dit *suay-ngaam*. Chacun des deux éléments de cette expression signifie "beau", mais il est naturel de les mettre ensemble, comme dans l'expression française "sain et sauf". Dans la traduction dans cette langue (version en Mien, Thaïlande du nord), Gen 4.5 a « le visage de Caïn était aveugle et sombre ».

Du point de vue **syntactique**, le passif peut entraîner un changement dans l'organisation de la phrase. En français, si on part d'une phrase transitive, *le chat a mangé la souris*, l'objet de la phrase active (*la souris*) devient le sujet¹ : *la souris a été mangée*. Le sujet de la phrase active (*le chat*) n'est plus un argument de la phrase. Dans certaines langues, il devient, toujours de façon facultative, un complément oblique : *la souris a été mangée par le chat*. On est donc passé d'un **verbe transitif**, avec deux arguments (un sujet et un objet), à un **verbe intransitif**, à un seul argument, le sujet.

Cette réorganisation syntaxique a une double conséquence. Tout d'abord, en ce qui concerne la visée communicative, l'objet de la phrase active devient le **thème** (ce dont on parle). On peut donc, d'un certain point de vue, considérer qu'on a une forme de thématization de l'objet. En second lieu, du point de vue sémantique, le sujet qui, dans la phrase active désigne l'agent est, soit totalement omis, soit relégué en position marginale et le patient² devient le sujet grammatical.

Du point de vue **descriptif**, il vaut la peine de distinguer ces deux ordres de faits, morphologique et syntaxique, ainsi que leurs conséquences. Malheureusement, dans la terminologie grammaticale courante, on ne fait pas de distinction, et dans la terminologie linguistique, on constate un certain flou³. Dans des langues comme le français ou le grec, les deux caractéristiques morphologique et syntaxique, ainsi que leurs conséquences, sont nécessairement concomitantes. C'est-à-dire, il est impossible d'avoir une forme verbale passive sans que cette forme soit insérée dans une construction syntaxique où l'on a un argument de moins et où, du point de vue sémantique, le sujet qui désigne le thème, n'est pas l'agent mais le patient. C'est ce qui explique que quand on parle de « voix passive », on ne dit généralement pas à quoi précisément on fait référence: à la forme verbale, à la construction syntaxique, à la conséquence sémantique ou à la conséquence argumentale, ou à toutes ces caractéristiques à la fois.

Néanmoins, parce que ces deux caractéristiques morphologique et syntaxique vont nécessairement de pair dans certaines langues, cela ne veut pas obligatoirement dire qu'il en va de même dans toutes les langues.

C'est un fait bien connu et souvent relevé qu'il existe des langues dans lesquelles il n'y a pas de forme verbale passive. C'est en particulier le cas, par exemple, dans les langues voltaïques ou gur et dans les langues kwa d'Afrique occidentale. Que faire donc lorsqu'on a un passif dans la langue source et qu'on doit le traduire dans une langue de ce type qui n'a pas de passif du point de vue morphologique ?

¹Dans certains modèles linguistiques, on dit que l'objet est « promu » au sujet.

²Le patient est la personne ou la chose qui subit l'action.

³Dans la terminologie linguistique, on a deux termes à disposition, « voix » et « diathèse ». Plusieurs utilisent ces termes comme synonymes. D'autres, par contre, font une distinction entre « voix », le procédé morphologique et « diathèse », le procédé syntaxique.

2. La traduction du passif

Les manuels de traduction, en particulier de traduction biblique, sont bien conscients du problème. Ce qui est généralement proposé, c'est d'utiliser une forme active :

-soit en explicitant l'agent qui était implicite dans l'original ; ainsi, pour traduire Matt 3.16 « Dès que Jésus eut été baptisé », on proposera « Dès que Jean eut baptisé Jésus »,

-soit en ayant un pronom neutre ou indéfini en position de sujet d'une phrase active ; pour le même exemple, on obtiendrait *Dès qu'on/ils eut/eussent baptisé Jésus*.

La lecture de ces propositions, cependant, suffit à permettre de se rendre compte que la phrase a changé d'orientation. Du point de vue de l'organisation thématique, on a changé complètement de thème. Quand le texte dit *Dès que Jésus eut été baptisé* il souligne par là qu'il parle de ce que Jésus fait. La phrase *Dès que Jean eut baptisé Jésus* change de thème et parle de ce que fait Jean.

Ces deux phrases ont bien le même contenu brut, mais n'en sont pas pour autant équivalentes. De même, la phrase *Dès qu'on eut baptisé Jésus* parle, non pas de ce que Jésus fait, mais de ce qui lui arrive, et change donc d'orientation par rapport à l'original.

Avant d'examiner d'éventuelles possibilités de résoudre ce problème, examinons les raisons qui peuvent pousser un auteur qui écrit dans une langue possédant une forme morphologique passive à choisir cette forme plutôt que la forme active. Barnwell⁴ retient quatre raisons possibles :

1. « Pour insister sur la personne ou la chose qui subit l'action plutôt que sur la personne qui fait l'action... : *'Un prophète n'est méprisé que dans sa patrie'* » (Marc 6.4)
2. « Parce que la personne qui fait l'action est inconnue : *'Ma bicyclette a été volée hier'* »
3. Pour ne pas « nommer ouvertement l'agent de l'action : *'il ne restera pas ici pierre sur pierre qui ne soit renversée'* (Matt 24.2) »
4. « Afin d'exprimer l'idée d'une façon plus brève et plus facile à retenir, insistant plus sur un fait particulier et laissant de côté des idées secondaires»

Comme exemple biblique, l'auteur cite 1 Tim 3.16 :

Et, il faut le reconnaître, le mystère de la piété est grand :
 Il s'est manifesté dans la chair, il a été justifié dans l'Esprit,
 il est apparu aux anges, il a été proclamé parmi les nations,
 il a été cru dans le monde, il a été enlevé dans la gloire.

⁴Katharine Barnwell, 1990, *Manuel de traduction biblique, Cours d'introduction aux principes de traduction*, (adaptation de la troisième édition anglaise), Épinay-sur-Seine et Nairobi : SIL, p. 136-137.

Toutes ces raisons peuvent, en fait, se ramener à la double conséquence de la construction syntaxique passive notée au début de cet article. C'est un choix de visée communicative qui fait qu'on veut mettre le patient en position de thème (raison (1) de Barnwell). C'est un choix sémantique d'omettre l'agent (raison (3)). La prétendue raison (2) n'est pas suffisante : on peut très bien dire *Quelqu'un a volé ma bicyclette hier*, et cela se dit. Le choix du passif dans cet exemple se ramène à la raison 1 : c'est de la bicyclette qu'on parle. Quant à la raison 4, elle se ramène à la raison 3 : c'est le choix sémantique d'omettre l'agent.

A ces raisons, Beekman et Callow⁵ en ajoutent une autre, celle d'omettre la mention du nom de Dieu. Par une sorte d'euphémisme d'origine religieuse, les Juifs voulaient éviter d'utiliser le nom de Dieu en vain. On notera à cet égard qu'il est possible que ce soit le cas, mais plusieurs fois ce n'est pas de cela qu'il s'agit, et le texte même le souligne. Dans Luc 5.20, par exemple, lorsque Jésus dit au paralytique *Tes péchés te sont pardonnés*, les auditeurs juifs ne comprennent pas qu'il y a dans ces paroles un euphémisme qui voudrait dire « Dieu te pardonne tes péchés ». Ils comprennent bien cette phrase comme voulant dire « je déclare tes péchés pardonnés », un peu comme dans un tribunal, le président peut déclarer au prévenu « vous êtes acquitté »⁶. Selon les conseils de restructuration, ce serait la formulation « je te pardonne tes péchés » que l'on devrait mettre, or Jésus a très certainement choisi délibérément de ne pas utiliser la forme active et ainsi d'omettre la mention de l'agent. Une bonne traduction se doit de refléter ce choix.

Mais il ne faudrait pas croire, comme beaucoup le font implicitement ou même explicitement, que parce qu'une langue n'a pas de voix passive dans sa morphologie verbale, elle n'a pas de construction syntaxique passive.

3. Construction syntaxique passive sans forme verbale passive

Philip Noss⁷ note, en gbya, une langue bantoue du Cameroun, qu'au lieu de « ils ont écrit mon nom », on peut aussi dire « mon nom écrit », ce qui signifie « mon nom a été écrit ». Dans cette construction syntaxique, l'agent est omis et le patient, objet de la phrase active, devient sujet. On a donc une construction syntaxique passive sans morphologie passive.

Ce genre de construction n'est pas propre au gbya. Nous l'avons nous-mêmes relevée en nawdm du Togo⁸. Dans cette langue aussi, cette forme est

⁵John Beekman, and John C. Callow, 1974, *Translating the Word of God*, Grand Rapids : Zondervan, pp. 214-215.

⁶Le verset suivant montre bien que les spécialistes de la loi et les pharisiens n'ont pas compris le passif comme un euphémisme pour éviter de prononcer le nom de Dieu. Au verset 24 Jésus dit explicitement qu'il a reçu l'autorité sur terre de pardonner les péchés. Dieu seul peut pardonner les péchés, certes, mais Jésus est bien Dieu sur terre (voir p.ex I. Howard Marshall, 1978, *The Book of Luke. A commentary on the Greek text, in The New International Greek Testament Commentary on the New Testament*, Grand Rapids: Eerdmans, version électronique in *Translator's Workplace*, Version 4.0.15, 2005, Dallas: SIL International).

⁷Philip A. Noss, 1977, Alternatives to a passive, *Technical papers for The Bible Translator*, Vol. 28, N°3, pp. 301-305.

⁸voir Jacques Nicole, « La chèvre ne me mange pas bien ». Syntaxe et discours dans la phrase simple en nawdm », *Cahiers Voltaïques / Gur Papers*, N°5, pp. 115-121, 2000 ; et J.Nicole, 2003, « Diathèses en nawdm (voltaïque, Togo) », in Kézié K. Lébikaza, éd., *Actes du 3^e Congrès mondial de linguistique africaine*, Lomé, Köln : Rüdiger

fréquente dans les conversations. En fait, il est pratiquement impossible d'entendre une conversation de quelques minutes sans qu'au moins une fois cette forme apparaisse. On comparera, à cet égard, les deux phrases suivantes en nawdm⁹ :

- (1) Nidba nyira daamnmina hòm.
 humain-CL.ba boire-PRF bière-CL.m-DEM.CL.m bien
 « Les gens ont bien bu cette bière de mil. »
- (2) Daamnmina nyira hòm.
 bière-CL.m-DEM.CL.m boire-PRF bien
 (litt. cette bière de mil a bien bu)
 « Cette bière de mil s'est bien bue. »

Des énoncés comme (2) s'entendent très fréquemment. En fait, comme cela est souvent noté à propos du passif, ils correspondent à un changement dans la visée communicative. En effet, dans cette langue, la position de sujet grammatical correspond aussi à celle de thème. Dans l'énoncé (2), c'est de bière de mil qu'il est question. Par exemple, à la fin d'une fête où des bières de mil de plusieurs provenances étaient à disposition, ce sera la remarque à propos d'une certaine bière de mil qui est mieux appréciée que les autres.

Dans des langues de ce type, il est donc non seulement possible, mais encore souhaitable d'utiliser de telles constructions sans agent explicite dans la traduction de passages où l'on a un passif dans la langue source, donc pas d'agent explicite. Pour revenir au texte de Luc 5.20, en suivant les conseils des manuels de traduction cités, on devrait obtenir:

- (3) Mǎ waa- -v v' fubɛfii.
 1 SG couvrir-IPF 2SG 2SG péché-CL.hi
 « Je te pardonne tes péchés. »

ou peut-être :

- (4) L' waa- -v v' fubɛfii.
 HCL couvrir-IPF 2SG 2SG péché-CL.hi
 « Ça te pardonne tes péchés. »

Köppe, pp. 223-234, 2003; voir aussi John R. Watters, *Syntax*, in Bernd Heine and Derek Nurse, eds., *African languages. An introduction*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 194-230, 2000.

⁹Les consonnes du nawdm sont les suivantes : b, d, j (=ɟ), g, gw (= gɥ), gb, f, t, s, k, kw (= kɥ), kp, fi (=ʔ), m, n, ny (=ɲ), ŋ, ŋm, v, r (= ɾ), y (= j), w. Les voyelles sont les suivantes : i, e, ɛ, u, o, ɔ, a. Toutes les voyelles peuvent être brèves ou longues, dans ce dernier cas elles sont symbolisées par deux lettres identiques dans l'orthographe. Le nawdm a deux tons, haut et bas, qui sont écrits dans l'orthographe sur les pronoms simples sujet et possessif. Les abréviations suivantes sont utilisées : CL= morphème de classe nominale, suivi de la forme pronominale correspondante ; DEM= démonstratif ; HCL. = pronom hors classe (neutre) ; PRF = aspect perfectif ; IPF = aspect imperfectif PRST = morphème présentatif ; 1SG = pronom de première personne du singulier ; 2SG = pronom de deuxième personne du singulier ; PL = pluriel.

Ces deux formes sont grammaticalement correctes, mais ne conviennent pas au contexte où *tes péchés* doit se trouver en position de thème. En mettant *tes péchés* en position de thème, on obtient en nawdm :

- (5) V` fubɛfiɪ waan.
 2SG péché-CL.hi couvrir-IPF-PRST
 (litt. tes péchés pardonnent)
 « Tes péchés sont pardonnés. »

Cette phrase est parfaitement correcte et compréhensible. Il y manque cependant une information par rapport au texte source: « tes péchés te sont pardonnés », c'est-à-dire que ce pardon te concerne.

Or en nawdm, il existe, par ailleurs, une autre construction syntaxique qui permet, elle, d'ajouter un argument. C'est ce qu'on appelle l'« applicatif », qui consiste à ajouter un argument en position syntaxique d'objet. Cet argument, du point de vue sémantique, désigne le bénéficiaire ou la personne affectée par le procès exprimé par le verbe. Les exemples suivants illustrent cela.

- (6) Mā fɔga dafra nanawda.
 1SG femme-CL.fia acheter-PRF sandale-CL. fia PL
 « Ma femme a acheté des sandales. »
- (7) Mā fɔga dafra buga nanawda
 1SG femme-CL.fia acheter-PRF enfant-cl.ka sandale-CL.fia PL
 (litt. ma femme a acheté l'enfant des sandales)
 « Ma femme a acheté des sandales à l'enfant. »

Un deuxième objet syntaxique a été ajouté en (7), et il renvoie au bénéficiaire de l'action. Cette construction syntaxique applicative est aussi possible à partir d'un énoncé qui a une structure syntaxique passive. Ainsi, à partir de l'énoncé (2), on peut obtenir l'énoncé suivant :

- (8) Daamnina nyira- -ma hɔm.
 bière-CL.m-DÉM.CL.m boire-PRF 1SG bien
 (litt. cette bière de mil m'a bien bue)
 « Cette bière de mil s'est bien bue pour moi. »

Il est important de noter que dans ce cas l'objet rajouté ne renvoie pas, du point de vue sémantique, à l'agent (même si dans l'exemple donné il est vrai qu'il l'est aussi), mais à la personne affectée par l'action. Une paraphrase en français donnerait *Cette bière de mil, la boire m'a procuré du plaisir*. Étant donné cet état de fait, rien n'empêche donc d'ajouter encore la personne affectée dans l'énoncé (5) et d'obtenir :

(9) V`	fubefiii	waa-	-v.
2SG	péché-CL.hi	couvrir-IPF	2SG
(litt. tes péchés te pardonnent)			
« Tes péchés sont pardonnés pour toi. »			

C'est cette dernière formulation qui constitue la meilleure traduction en nawdm du texte de Luc 5.20.

On remarquera qu'un traducteur qui part d'un texte en français (ou en grec) risque fort de ne pas penser à cette possibilité de sa langue. C'est d'ailleurs précisément ce qu'avaient fait les traducteurs de Luc en nawdm qui n'avaient pas pensé à la diathèse passive, pourtant si fréquente dans leur langue.

Mais un prédicateur, après avoir lu (4) *Ça te pardonne tes péchés* a immédiatement restructuré cela dans sa prédication en (9) « Tes péchés sont pardonnés pour toi ». Ceci souligne l'importance, pour tout traducteur, y compris celui qui traduit dans sa langue maternelle, de bien étudier sa propre langue, de devenir conscient de ses structures grammaticales afin de pouvoir les utiliser à bon escient sans se laisser guider par la structure du texte source.

Il ne faudrait pas croire que cette solution soit inopportune ou que cette construction soit rare. Même si une traduction littérale en français fait sourire des intellectuels scolarisés dans cette langue et peut même les pousser, par hypercorrection, à la considérer comme maladroite voire incorrecte, elle fait partie intégrante du génie de la langue et constitue un moyen tout à fait économique et pertinent pour omettre de mentionner l'agent et mettre l'emphase sur le patient.

Cette possibilité est très probablement plus fréquente que la littérature linguistique ne pourrait le laisser croire. Elle est explicitement mentionnée, avec plus ou moins de détails, dans la description de certaines langues¹⁰, mais probablement moins souvent qu'elle n'est en réalité attestée.

¹⁰Ces attestations sont plus ou moins développées. Outre le gbaya (langue oubanguienne de Centrafrique), on peut mentionner, pour les langues voltaïques (gur), le dagara (Burkina Faso, Ghana), le kabiyè (Togo), le kasim (Burkina Faso), le mbèlimè (Bénin), le moore (Burkina Faso), le nateni (Bénin), le nawdm (Togo), le ncam (bassar, Togo, Ghana), le vagla (Ghana) ; pour les langues kwa, l'achanti (Ghana) ; pour les langues Atlantiques, le wolof (Sénégal).